

Lycée Jean Chaptal Rue du Clos des Gardes 37400 Amboise 02 47 23 46 00 ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr



Affaire suivie par:

M. HUSSON – Proviseur

Tél: 02.47.23.46.20

ce0371123v@ac-orleans-tours.fr

Rue du clos des gardes 37400 AMBOISE

À Amboise,

Objet : accueil en stage d'un(e) élève de TBC

Madame, Monsieur,

Cet(e) élève est scolarisé(e) en classe de Terminale Bac Pro Métiers du Commerce de la Vente.

Si vous êtes d'accord pour accueillir cet(te) élève au sein de votre entreprise, il vous faut compléter la *promesse de stage* ci-jointe, laquelle donnera lieu à la *convention définitive*.

Pendant le stage, l'élève est tenu(e) à la curiosité en prenant des notes, posant des questions afin de travailler différentes compétences en classe. Nous vous remercions de *nous avertir en cas d'absence ou de modifications* des horaires prévus initialement. Un membre de l'équipe pédagogique prendra contact avec vous afin de dresser un bilan.

Nous restons à votre entière disposition par mail ou par téléphone pour toutes autres questions ou remarques.

En vous remerciant de nouveau pour votre concours à la construction du parcours de cet(te) élève, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma sincère considération.

M. HUSSON Proviseur



Lycée Jean Chaptal Rue du Clos des Gardes 37400 Amboise 02 47 23 46 00 ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr



PROMESSE DE STAGE – Terminale Bac Pro Métiers du Commerce de la Vente Document à remettre complété et signé à l'élève pour édition des conventions

2 décembre au 21 décembre 2024 ET du 3 mars au 22 mars 2025

(cf: règlementation spécifique dans le tableau ci-dessous)

Code postal :		Villa :			••••••
•					
Troyen de transport	dorant le stage				
			LA STRUCTURE D'ACCUEIL		
Raison Sociale : Secteur d'activité :					
Nom du responsable :			Fonction du responsable :		
Téléphone :			Courriel:		
LE TUTEUR EN ENTREPRISE Tuteur de l'élève pendant le stage :					
Túteur de l'eleve pendant le stage : Téléphone :					
relephone	•••••		<u>coomer:</u>		••••••
REPAS POSSIBLE :	Midi □ OUI □ NON		Soir : □ OUI □ NON Prix du repas :		u repas :€
	-				
		Règlemer	ntation pour les élèves mineur(e	e)s :	
Âge au début du	Travail interdit	Maximum journalier	Maximum hebdomadaire :	Nombres d'heures	Nombre de jours de
stage :	de :	r-iaxiiiioiii jooiiiallei		consécutives de travail :	repos consécutifs :
<mark>≤ 16 ans</mark>	20h à 6h	8h	35h	4h30 maximum	2 dont le dimanche
Entre 16 et 18 ans	22h à 6h	OII			
_			de IIZD en de 222 en de en livert en	. •	_
Horaires de l'élève stagiaire dans l'entreprise ADDÈS MICH. Temps de pause TOTAL					
Jours	MATIN		APRÈS - MIDI	journalier	TOTAL
LUNDI	De : À :		De : À :	h	
MARDI	De : À :		De : À :	h	
MERCREDI	De : À :		De : À :	h	
JEUDI	De : À :		De : À :	h	
VENDREDI	De:À:		De : À :	h	
SAMEDI	De:À:		De:À:	h	
DIMANCHE			REPOS		
		TOTAL F	HEBDOMADAIRE : Heu	ıres	
		Date, Cachet		Man J. B	
Date, Cachet Visa de l'enseignant référent : Signature du Responsable de l'entreprise					
	3	,	,		